

Le droit communautaire des concessions : une construction inachevée ?



En droit communautaire les concessions se définissent comme des marchés publics spécifiques auxquels s'appliquent une réglementation simplifiée. La Commission européenne a annoncé le 27 octobre 2010 dans une communication sa volonté d'adopter une initiative législative sur les concessions de services. La mise en œuvre prochaine de cette proposition interpelle les parties prenantes. Quelle est la réalité de la situation dans les Etats membres ? En quoi les concessions de services se distinguent-elles des marchés publics ? Quel est l'état du droit européen ? Quelles options sont envisageables au regard des positions respectives des acteurs (Commission, Parlement, Etats membres, ...) ? Les participants au colloque, spécialistes européens des sujets traités, contribuent au débat.

- 8h30 Inscription et café d'accueil
- 9h00 Ouverture par Richard DESCOINGS, *Directeur de Sciences Po*
- 9h10 **Séance Inaugurale**
Intervention de Monsieur **Laurent WAUQUIEZ**, *Ministre auprès de la Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et européennes, Chargé des affaires européennes**
- 9h30 **Introduction des travaux**
Jean-Bernard AUBY, *Directeur de la chaire "Mutations de l'action publique et du droit public" à Sciences Po*
- 9h45 Première session, **Panorama des concessions**
Les premiers résultats d'une enquête IGD/chaire MADP sur l'état du droit des concessions en Europe.
- Animation Jean-Bernard AUBY
- Intervenants Philippe COSSALTER, *Professeur de droit Public, Universität des Saarlandes*
Rozen NOGUELLOU, *Professeur de droit public, Université Paris Est-Créteil*
- 11h00 Deuxième session, **La dimension économique des concessions**
Les mécanismes économiques des contrats de long terme : une analyse préalable indispensable à la bonne régulation et à la passation de ces contrats.
- Animation Claude MARTINAND, *Président de l'IGD*
- Intervenants Stéphane STRAUB, *Professeur, Toulouse School of Economics*
Vincent PIRON, *Directeur de la stratégie, Vinci concessions*
Rainier d'HAUSSONVILLE, *Directeur des affaires européennes, Veolia environnement*
Philippe BRAIDY, *Directeur du développement territorial et du réseau, caisse des dépôts et consignations*
- 12h30 Cocktail déjeunatoire dans les locaux de Sciences Po
- 14h00 Troisième session, **Les enjeux juridiques actuels**
Quels seraient les risques d'un statu quo ? Que nous enseignent les récentes décisions jurisprudentielles ? Le droit actuel est-il un catalyseur efficace des projets ?
- Animation Laurent RICHER, *Professeur de droit Public à Paris I Panthéon-Sorbonne, avocat, cabinet RLQC*
- Intervenants Gilles Le CHATELIER, *Conseiller d'Etat, Directeur général des services de la région Rhône-Alpes*
Paul LIGNIERES, *Avocat, Managing Partner, cabinet Linklaters L.L.P*
Paolo de CATERINI, *Professeur de droit à l'Université LUISS de Rome*
- 15h15 **Perspectives d'avenir**
Au regard des dimensions et du contexte communautaires du dossier, quelles options sont envisageables ?
- Animation Bertrand FABRE, *ancien Rédacteur en chef du Moniteur*
- Intervenants Bertrand CARSIN, *Directeur de la politique des marchés publics à la DG Market*
Gabriel ECKERT, *Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg*
Yves-Thibault de SILGUY, *Vice-Président, Administrateur référent de Vinci*
Charles A. GASOLIBA, *Président du Comité espagnol de la Ligue Européenne de Coopération Economique*
Noël CHAHID NOURAI, *Conseiller d'Etat honoraire, avocat, cabinet Allen&Overy*
- 16h45 Synthèse des travaux par Pierre DELVOLVE, *Membre de l'Institut, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas Paris II*
- 17h00 Allocution de clôture par **Michel BARNIER**, *Commissaire Européen en charge du marché intérieur et des services**